

**DURÉE**

0,12500 jours (soit 1 heure)

**PRIX**

60 € par participant

Soit 72 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

**PUBLIC CONCERNÉ**

- Professionnels de l'expertise : expert d'assuré, expert d'assurance, expert judiciaire

- Maîtres d'ouvrage

- Maîtres d'oeuvre

- Professionnels de l'immobilier : agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, administrateurs ...

- Professions juridiques : notaires, avocats, huissiers de justice, magistrats, ...

- Professionnels du bâtiment et de la construction : architectes, conducteurs de travaux, chefs de chantier, économistes de la construction, artisans, cadres et salariés de la construction, entreprises, économistes ...

- Professionnels de l'assurances : entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance, personnel des entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance.

- Promoteurs

- Diagnostiqueurs immobiliers

- Etc.

**PRÉREQUIS**

Posséder une bonne connexion internet

Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari

**PÉDAGOGIE**

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

**FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

**ÉVALUATION ET SUIVI**

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Distinguer les différents systèmes de production d'eau chaude sanitaire
- Comprendre les règles générales de mise en œuvre et de fonctionnement
- Assimiler le vocabulaire associé

**PROGRAMME**

- 1. Généralités sur l'eau chaude sanitaire
  - Vidéo n°1 - Généralités sur l'eau chaude sanitaire2'
  - Atelier n°1 - Comprendre les besoins et utilisations moyennes d'eau chaude sanitaire2'
  - Atelier n°2 - Distinguer les types de production d'eau chaude sanitaire4'
- 2. La production par accumulation
  - Vidéo n°2 - La production par accumulation7'
  - Atelier n°3 - Identifier le ballon disposant de la plus grande réserve d'eau chaude2'
  - Explications - Atelier n°31'
  - Atelier n°4 - Comprendre la fonction du groupe de sécurité2'
  - Atelier n°5 : Reconnaître un équipement2'
- 3. La production instantanée et semi-instantanée
  - Vidéo n°3 - La production instantanée et semi instantanée3'
  - Atelier n°6 - Reconnaître les systèmes de production d'eau chaude sanitaire instantanés4'



- Atelier n°7 - Reconstituer le cheminement de l'eau sanitaire en période de puisage4'
- Atelier n°8 - Comprendre le principe de production d'eau chaude avec un appareil instantané2'
- Atelier n°9 - Déterminer le système de production d'eau chaude sanitaire adapté à l'usage (1/3)2'
- Atelier n°9 - Déterminer le système de production d'eau chaude sanitaire adapté à l'usage (2/3)2'
- Atelier n°9 - Déterminer le système de production d'eau chaude sanitaire adapté à l'usage (3/3)2'
- 4. Règles de l'art concernant la production d'eau chaude
  - Vidéo n°4 - Règles de l'art concernant la production d'eau chaude4'
  - Atelier n°10 - Choisir le chauffe-eau adapté aux besoins d'une famille2'
  - Atelier n°11 - Assimiler les règles de l'art concernant la production d'eau chaude4'
- 5. Synthèse des fondamentaux de l'eau chaude sanitaire
  - Vidéo n°5 - En synthèse2'
  - Guide - Les fondamentaux de la production d'eau chaude sanitaire15'
- Questionnaire de satisfaction
  - Questionnaire de satisfaction3'

**VALIDATION**Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOPi**

# MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : [formation@ofib.fr](mailto:formation@ofib.fr). Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)

ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

**Attention** : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.